

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Mézières en Santerre sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, FOY CAVILLON Sandra suppléante de RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne,
Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LOUIS Eric suppléant de MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 49
· dont suppléés : 4

Membres représentés : 10

Votants : 59

Date de la convocation
29 octobre 2021

Secrétaire de séance :
Fabrice VERONT

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corinne, Mme BLIN de Mme PERONNET, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, Mme TESTART Laëtitia de M. DEMOUY Bertrand, M. PINARD Jean-Michel de M. PARENTY Vincent, M. MEGLINKY Philippe de Mme RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CARON Hubert, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

OBJET : Rapport d'observations définitives – Gestion 2017-2019 - CRC

Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu l'article L. 243-6 du code des juridictions financières : « Le rapport d'observations définitives est communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public à son assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion. Il fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante ; il est joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée et donne lieu à un débat.

Ce rapport ne peut être publié ni communiqué à ses destinataires ou à des tiers à compter du premier jour du troisième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections pour la collectivité concernée et jusqu'au lendemain du tour de scrutin où l'élection est acquise. »

Vu la convocation du Conseil Communautaire du 16 septembre 2021 mentionnant en son point n° 1 : Rapport d'observations définitives de la CRC,
Etant précisé que le Rapport d'observations définitives de la CRC était joint à la convocation mais n'a pas fait l'objet d'un débat formel, ni permis la prise d'acte par délibération de cet examen par les conseillers communautaires,

Au vu du Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes ci-joint,
Au vu de l'information transmise aux délégués communautaires dès le 23 septembre, signifiant principalement la réinscription de ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil communautaire et invitant les délégués communautaires à communiquer préalablement leurs éventuelles questions,

Au vu de l'invitation à débattre,
Au regard des échanges,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- Atteste de l'examen du Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la gestion des exercices 2017 et suivants.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 04 novembre 2021
à Mézières en Santerre

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 8/11/2021

Affiché le 8/11/2021

Le Président,

Alain DOVERGNE

